DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Communiqué de presse

Lundi 13 octobre 2025

LE DÉPARTEMENT ENGAGE DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT ÉON À PLOUÉNAN

Le Département du Finistère va entreprendre des travaux de rénovation du pont Éon situé à Plouénan. Ces travaux débuteront le mardi 14 octobre 2025 pour s'achever en août 2026.

_____

1,2 MILLION D'EUROS INVESTIS POUR RESTAURER LE PONT ÉON

Le pont Éon, situé à Plouénan, est un ouvrage voûté en maçonnerie. Il soutient la RD 769 et permet le franchissement de l'Éon, affluent de la Penzé. Construit en 1861, il se distingue par son unique arche de 12 mètres d'ouverture et de 14 mètres de hauteur. Bien qu'il ne soit pas classé monument historique, il figure néanmoins à l'inventaire général du patrimoine culturel, dans la base Mérimée de la Région Bretagne.

Une inspection détaillée effectuée en 2020 avait révélé d'importants désordres structurels rendant nécessaires des travaux de réparation en urgence pour assurer leur pérennité.

Les travaux engagés en 2025 et 2026 portent sur la réparation de la maçonnerie de l'ouvrage et la réfection complète de son étanchéité. La voirie sera également réaménagée afin de diriger les eaux de pluie vers un point bas situé en dehors de l'ouvrage. Les parapets seront rehaussés de lisses métalliques afin d'améliorer la sécurité des cyclistes qui emprunteront le pont.

« Le Département du Finistère prend en charge l'ensemble des coûts liés à ces travaux qui s'élèvent à 1,2 d'euros. Le Département interviendra cette année jusqu'en août 2026 pour préserver et sécuriser cet ouvrage », précise Maël DE CALAN, Président du Département.

CIRCULATION PENDANT LE CHANTIER

Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite sur l'ouvrage pour l'ensemble des véhicules. Des itinéraires de déviation seront mis en place dans les deux sens afin d'assurer la continuité des déplacements des automobilistes et des cyclistes.

Une dérogation sera accordée le dimanche 9 novembre 2025, à l'occasion du semi-marathon Morlaix – Saint-Pol-de-Léon, durant lequel la circulation sera exceptionnellement autorisée.

Contact presse :
presse@finistere.fr
06 87 85 60 16
www.finistere.fr/communique-de-presse/

Conseil départemental du Finistère
Kuzul departamant Penn-ar-Bed
32 bd Dupleix, CS 29029 29196 Quimper Cedex
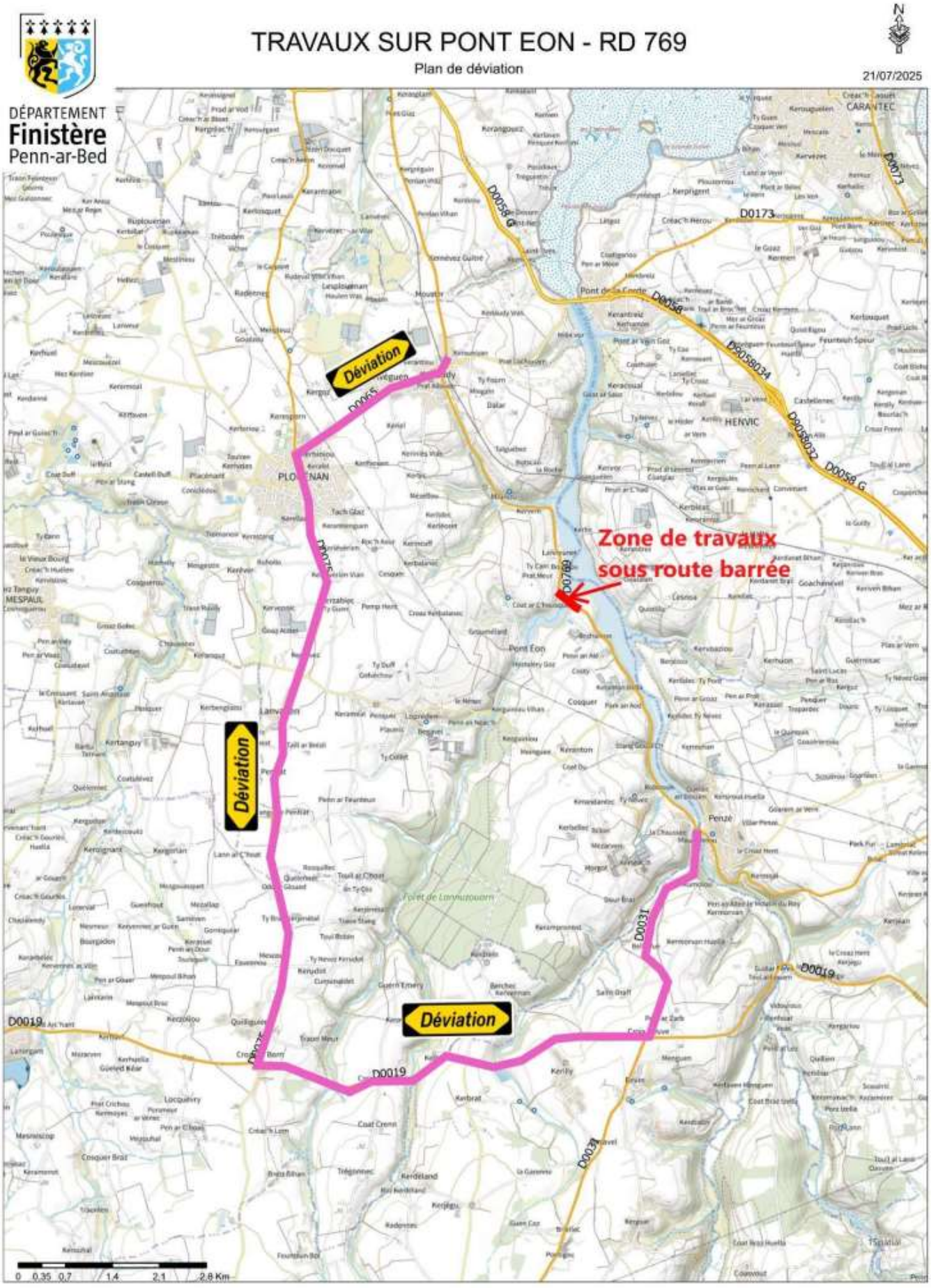
PLAN DE DÉVIATION